



# Feu de garage

## GONESSE

# POMPIERS95

### VALEUR DU SAUVÉ N° 2025.03

#### CONTEXTE DE L'INTERVENTION

Le 30 mars 2025, les secours sont déclenchés à 5h26 pour un feu de bâtiment industriel à GONESSE. Les informations recueillies laissent supposer un incendie conséquent. Une dizaine de véhicules sont engagés à l'appel. À 5h45, le message du premier engin sur place confirme l'importance du sinistre : « ... feu de garage entièrement embrasé, important risque de propagation à un second garage et des habitations... ».

#### MOYENS ENGAGÉS ET RENFORTS

##### Moyens déclenchés au départ



2 moyens aériens



3 engins incendie



1 ambulance



1 FMOGP



1 Véhicule d'Appui et de Soutien



1 Camion Dévidoir



Composante commandement de niveau CDC

Service partenaire :  
police nationale

##### Renforts demandés par le Commandant des Opérations de Secours (COS)



1 groupe alimentation

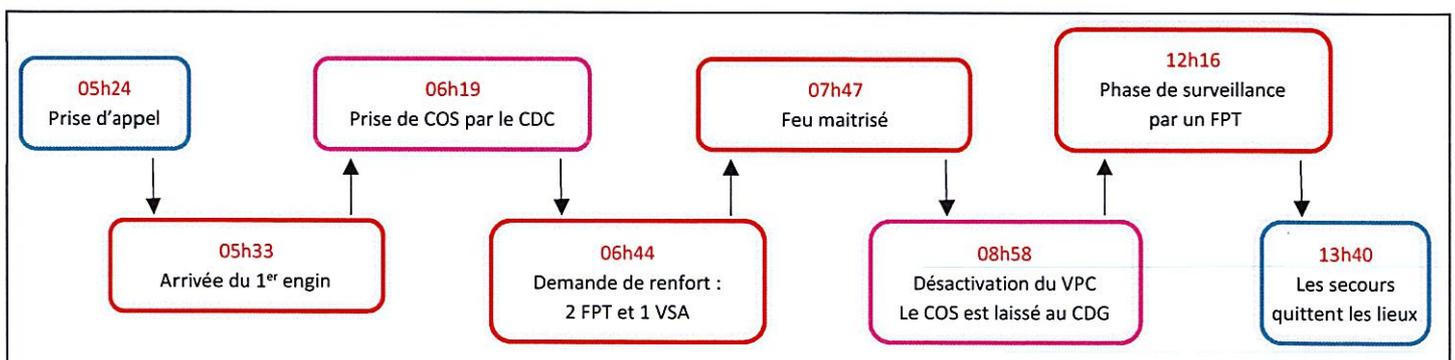


2 engins incendie



1 VSA

#### CHRONOLOGIE DE L'INTERVENTION ET ACTIONS RÉALISÉES



Le garage en feu est inséré dans un îlot bâtementaire qui comprend deux habitations, un restaurant, un bar-tabac et un magasin de pneumatiques. Il jouxte également un concessionnaire automobile.

Les deux premiers engins établissent des lances à incendie pour enrayer la propagation vers les logements et le concessionnaire où des véhicules en exposition ont commencé à prendre feu.

Après 10 heures d'intervention, le sinistre est resté cantonné au garage initialement en feu. Seuls 25 véhicules du concessionnaire, sur un total de presque 200, ont été brûlés ou impactés. La toiture de l'une des habitations a pris feu et la seconde n'est que légèrement dégradée par les eaux d'extinction. L'ensemble des quatre entreprises menacées ont été sauvées, préservant 30 emplois.



## IMPACT DU SINISTRE SUR LES BIENS

### Situation envisageable :

La propagation à la concession automobile continue et touche le bâtiment. Dans l'îlot, l'ensemble des constructions attenantes sont touchées.

- Garage sinistré de 450m<sup>2</sup> : 500 000€\* (stock non pris en compte)
- Concession \*\*: Véhicules d'occasion : 500 000€
  - Véhicules neufs : 1 700 000€
  - Stock de pièces et matériel : 200 000€
  - Véhicules du showroom : 1 000 000€
  - Bâtiment : donnée non communiquée
- Magasin de pneumatiques de 100m<sup>2</sup> : 200 000€\* (stock non pris en compte)
- Restaurant de 50m<sup>2</sup> : 100 000€\*
- Bar / Tabac de 110m<sup>2</sup> : 220 000€\*
- Habitations de 80m<sup>2</sup> et de 100m<sup>2</sup> : 216 000€\* + 270 000€\*

\* par comparaison avec des données publiées par la Direction Générale des Finances Publiques

\*\* données de l'exploitant

### Sinistre réel :

Le sinistre initial s'est peu étendu. Au niveau du concessionnaire une vingtaine de véhicules ont été totalement ou partiellement endommagés. Les dégâts sont mineurs au niveau de l'infrastructure. Dans l'îlot, la charpente de la toiture de l'une des habitations a commencé à prendre feu.

- Garage sinistré de 450m<sup>2</sup> : 500 000€\* (stock non pris en compte)
- Concession \*\*: Véhicules d'occasion : 130 000€
  - Bâtiment : vitre, sol et éclairage : 20 000€
- Habitations de 80m<sup>2</sup> : 216 000€\*



- 1 - restaurant
- 2 - magasin de pneus
- 3 - habitation 120m<sup>2</sup>
- 4 - bar - tabac
- 5 - habitation 80m<sup>2</sup>
- 6 - véhicules endommagés

## COÛT POUR LE SDIS

Pour cette intervention, le Sdis a mobilisé 70 sapeurs-pompiers sur le terrain pendant environ 10 heures.

Cette sollicitation a généré un coût de 120 878 €\*\*\* pour le Sdis.

\*\*\*Coût horaire moyen d'intervention par homme = 322 €

(délibération du CASDIS du 14/02/2025)

IMPACT DU SINISTRE SUR LES PERSONNES ET BIENS		BIENS PRÉSERVÉS	COÛT POUR LE SDIS
<b>Situation envisageable :</b> Garage + 4 entreprises voisines + 2 habitations accolées	<b>Sinistre réel :</b> Garage + Concession automobile (20 véhicules endommagés et infrastructure)	4 entreprises + 1 habitation	Personnel et engins mobilisés
<b>4 906 000 €</b>	<b>866 000 €</b>	<b>4 040 000 €</b>	<b>120 878 €</b>

**En synthèse, l'intervention des moyens du Sdis 95 a permis d'estimer une valeur du sauvé de près de 3 919 122 €.**

Formule de calcul :

(Sinistre envisageable - Sinistre réel) - Coût pour le Sdis = valeur du sauvé

(4 906 000 - 866 000) - 120 878 = 3 919 122 = valeur du sauvé

## LEXIQUE ET GLOSSAIRE

FMOGP : Fourgon Mousse Grande Puissance. Véhicule ayant une forte capacité d'extinction

Groupe Alimentation : ensemble de véhicules (dont des Camions Dévidoirs) apportant 4 000 mètres de tuyaux pour pallier l'absence ou l'éloignement d'un point d'eau

VSA : Véhicule de Soutien Alimentaire. Il permet de nourrir jusqu'à 100 sapeurs-pompiers sur le terrain dans le cadre d'une opération de longue durée

FPT : Fourgon Pompe Tonne. Véhicule incendie armé par six sapeurs-pompiers

Composante commandement CDC : il s'agit d'un échelon de commandement composé de six officiers (2 capitaines - CDC/Chef de Colonne et 4 lieutenants - CDG/Chef de Groupe), un Véhicule de Liaison Infirmier (VLI), un Véhicule Poste de Commandement (VPC), un Officier de Sécurité (OSSI)

Contrôleur-Général Laurent CHAVILLON